

Une relance verte... vraiment ?

Le plan de relance remettra-t-il la France sur la bonne trajectoire climatique ? 5 points à surveiller de très près !

Le gouvernement compte dédier une part importante du plan de relance à la transition écologique, il était temps ! On peut regretter que l'exécutif ait attendu la crise du Covid-19 pour enfin y accorder plus d'attention. Mais au-delà de l'effet d'annonce et des effets de communication, ce plan permettra-t-il de revenir sur la bonne trajectoire ? Sera-t-il vraiment compatible avec l'objectif de neutralité carbone à horizon 2050 ? C'est tout l'enjeu.

Toute annonce, aussi souhaitable soit-elle, aussi pleine de bonnes intentions soit-elle, ne pourra être jugée suffisante si la cohérence globale du plan n'est pas assurée et démontrée. Le plan de relance doit être massivement orienté vers la transition écologique et sociale, il doit faire preuve de cohérence globale et doit s'appuyer au mieux sur les acteurs locaux.

Le chiffre annoncé de 30 Md€ pour la transition écologique dans le plan de relance est un rattrapage bienvenu après 3 années au ralenti, mais c'est en aucun cas suffisant en lui seul pour pouvoir assurer le nécessaire changement d'échelle dans les politiques climat. L'investissement public doit perdurer et même augmenter ensuite pour que nos engagements soient respectés.

La relance sera-t-elle vraiment verte ? Je serai particulièrement vigilant sur 5 questions clés (développées dans le document annexe) :

1. Les montants effectivement dédiés à l'écologie seront-ils vraiment suffisants pour se mettre sur la trajectoire de la neutralité carbone en 2050, ou permettront-ils juste de rattraper une partie du retard ?
2. Quelle baisse d'émission de CO2 permettra concrètement le plan de relance ? Aurons-nous les moyens d'évaluer *a priori* cette baisse ?
3. De combien de milliards disposeront les collectivités territoriales pour co-financer leurs projets ?
4. Le plan de relance soutiendra-t-il, à nouveau, des secteurs polluants sans prévoir leur indispensable conversion ?
5. Les secteurs moteurs de la transition seront-ils au coeur du plan de relance ?

Matthieu Orphelin
député de Maine-et-Loire

Annexe : les 5 questions clés sur l'écologie autour le plan de relance

1. *Le montant dédié à la transition écologique sera-t-il à la hauteur des besoins de la France pour atteindre ses objectifs climatiques ?*

Alors que l'Allemagne a dédié 41 Md€ aux transports propres et aux énergies renouvelables sur les 130 Md€ de son plan de relance (soit 31,5%)¹, corrélé à des signaux politiques clairs en faveur de secteurs décarbonés, j'attends du gouvernement français autant de clarté.

Le plan de relance est une opportunité unique pour remettre la France sur les rails dans la bataille pour le climat, après de nombreuses années de progrès insuffisants. Au niveau mondial, si nous augmentons de 1,2% de PIB l'investissement dans les secteurs décarbonés par rapport à ce qui se faisait avant la crise - en même temps que de les réduire de 0,8% de PIB dans les secteurs fortement carbonés, alors l'Accord de Paris pourrait être respecté². C'est une chance inespérée que nous devons impérativement saisir, quoi qu'il en coûte !

La France aurait besoin de 21 Md€/an d'investissements supplémentaires en faveur de la transition écologique sur les deux prochaines années pour s'aligner sur la trajectoire de la SNBC (dont 9 Md€ d'impulsion publique)³. Même si le plan de relance pourrait couvrir ces sommes, la contribution annuelle des pouvoirs publics devra considérablement augmenter à partir de 2024 pour rattraper les retards accumulés ces dernières années (+22 Md€/an d'investissement public par rapport à aujourd'hui), y compris sous la forme de dépenses de fonctionnement pour améliorer l'expertise publique et l'accompagnement des entreprises et des ménages. **J'attends donc du gouvernement qu'il intègre au plan de relance une trajectoire de progression à moyen-terme des dépenses climat - et non seulement des investissements éphémères destinés à relancer l'économie sur le court terme.** Il ne faudrait pas que nous arrivions en 2022 avec le risque de devoir baisser ces investissements à cause d'un manque d'anticipation, notamment au niveau des sources de financement.

2. *Quelle baisse des émissions de CO2 permettra concrètement le plan de relance ? Aurons-nous les éléments pour évaluer ex-ante la compatibilité du plan de relance avec les objectifs climatiques de la France ?*

Alors que le Haut Conseil pour le climat juge que "l'évaluation des lois en regard du climat a peu progressé"⁴, il semble primordial que le plan de relance puisse faire l'objet d'une évaluation *ex-ante* de son impact sur le climat et la biodiversité. Cela permettrait d'apporter une réponse à une question simple : quelle baisse des émissions de gaz à effet de serre, à court, moyen et long termes, permettra concrètement le plan de relance ?

¹ Dont 11 Md€ dans les énergies renouvelables, 5 Md€ dans le rail, 2,5 Md€ dans le transport en commun, 9 Md€ dans l'hydrogène décarboné, 2 Md€ dans la rénovation des bâtiments.

² Forster, P.M., Forster, H.I., Evans, M.J. et al. [Current and future global climate impacts resulting from COVID-19](#). Nat. Clim. Chang. (2020).

³ 6,4 Md€ de la part de l'Etat, 1,6Md€ des collectivités et 2,3 Md€ des banques publiques (Source : [I4CE](#))

⁴ [Rapport annuel 2020 : Redresser le cap, relancer la transition](#). Haut conseil pour le climat. Juillet 2020

Sans évaluation d'impact du plan de relance sur le climat, la biodiversité et les inégalités, le gouvernement n'aura que peu de légitimité à affirmer qu'il est à la hauteur des enjeux écologiques et sociaux. La valeur des annonces ne sera appréciable qu'en connaissant leurs effets réels.

3. *Quelle proportion du plan de relance sera attribuée aux territoires pour les aider à mettre en oeuvre les projets locaux de transition écologique et sociale (mobilité, alimentation, bâtiment, biodiversité, etc.) ?*

Les investissements des collectivités territoriales représentent 70% de l'investissement public en France⁵, et leur rôle dans le dynamisme économique et dans la réussite de la transition écologique et sociale est crucial. J'attends du gouvernement qu'il leur offre une vision claire sur leur implication dans la mise en oeuvre du plan de relance, avec des moyens dédiés importants, un co-financement sécurisé et un degré d'autonomie suffisant. Au moins 15 Md€ d'investissement sur 3 ans sont nécessaires, notamment pour faire face aux pertes importantes de recettes⁶. **Les collectivités sont les moteurs de la transition, assurons-nous qu'elles ne manquent pas de carburant, ni aujourd'hui, ni demain !**

4. *Les secteurs les plus polluants bénéficieront-ils de soutiens publics inconditionnels, au risque de retarder leur conversion vers des modèles économiques moins carbonés et moins risqués pour l'emploi ?*

Avec 17,8 Md€ déjà déboursés dans des secteurs fortement carbonés depuis le début de la crise (contre seulement 3,3 Md€ en faveur de la transition écologique)⁷, le gouvernement est très loin de respecter le serment issu du Pacte vert européen de "ne pas nuire" au climat⁸, réitéré par le Conseil européen dans ses conclusions du 21 juillet dernier⁹. **J'attends du gouvernement qu'il inverse la tendance en évitant de maintenir certains secteurs dans des modèles économiques incompatibles avec les objectifs climatiques et soumis à des risques sociaux de plus en plus importants.** Il doit s'assurer que l'argent public issu du plan de relance permettra effectivement à ces secteurs d'engager rapidement leur conversion.

5. *Les secteurs prioritaires pour la transition seront-ils au coeur du plan de relance ?*

- Nous avons proposé la mise en place de **Prêts garantis par l'Etat (PGE) verts** pour aider les PME et les TPE à financer leurs investissements dans la transition écologique.
- La **rénovation énergétique des bâtiments** peut être fortement accélérée par la commande publique. Je souhaite que le plan de relance prévoit la rénovation de l'ensemble des bâtiments publics en 10 ou 15 ans.
- La **biodiversité** doit impérativement être restaurée et mieux préservée, notamment grâce à l'investissement public par la plantation de haies, le développement de la filière biomasse, la dés-artificialisation des sols ou encore la renaturation des milieux urbains.
- Le "plan de reconquête **ferroviaire**" promis par le Premier ministre fin juillet permettra-t-il, en plus d'un effort sur les trains de nuit, le fret et les petites lignes, de rattraper le retard en

⁵ [Rapport de la mission « flash » sur l'investissement des collectivités territoriales](#). Assemblée nationale. 20 mars 2019

⁶ [Il n'y aura pas de « relance verte » sans les collectivités](#). I4CE. 10 juin 2020.

⁷ Source : [I4CE](#)

⁸ Paragraphe 2.2.5 du Pacte vert pour l'Europe ([COM\(2019\)640](#))

⁹ Alinéa 18 des conclusions du Conseil européen du 17 au 21 juillet 2020 ([EUCO 10/20](#))

matière d'amélioration et de modernisation des infrastructures ? C'est 3 Md€/an qui doivent y être dédiés sur les 20 prochaines années¹⁰.

- Notre **modèle agricole** doit évoluer vers un mode de production moins consommateur d'eau et de produits chimiques. Basons-nous davantage sur la nature pour rendre les cultures plus résilientes, réduisons notre dépendance à l'importation de soja en développant un nouveau plan protéines végétales. L'indispensable transition agroécologique nécessitent des soutiens financiers ou techniques, que ce plan de relance doit intégrer.
- Le nucléaire ne peut être la principale **solution énergétique** de demain, comme le sous-entend les dernières déclarations du gouvernement. Nous avons du retard à rattraper dans le déploiement des énergies renouvelables, en particulier l'éolien offshore, mais aussi dans l'hydrogène vraiment vert et dans le stockage de l'énergie. Ce plan de relance doit accélérer la diversification du mix énergétique.

¹⁰ Scénario 2 du rapport "[Mobilités du quotidien : Répondre aux urgences et préparer l'avenir.](#)" publié le 1er février 2018 par le Conseil d'orientation des infrastructures.